

IUMSP - Institut universitaire de médecine sociale et préventive Route de la Corniche 2 CH-1066 Epalinges

Unité de prévention communautaire

Prof. Fred PACCAUD

Tél: +41 21 314 72 49 Fax: +41 21 314 73 73





Croix Rouge Suisse Section vaudoise Monsieur Claude Gross, Directeur Chemin du Muveran 11 1012 Lausanne

Lausanne, le 18 juillet 2011

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de nos activités portant sur l'application de la Convention Cadre de l'OMS pour la Lutte Anti Tabac (CCLAT), nous avons pris connaissance du parrainage offert par l'industrie du tabac à la Croix Rouge Internationale dans plusieurs pays et en particulier à la Croix Rouge du Canton de Vaud, par exemple le parrainage de trois projets relatifs à des problèmes sociaux pour un montant de plus de 190'000 francs suisses selon un rapport sur les dons octroyés par Philip Morris International à des œuvres charitables en 2010.

Quelle que soit l'utilité des œuvres charitables concernées, ceci contredit l'esprit et la lettre de la CCLAT, en particulier son article 13 qui exclut tout parrainage de l'industrie du tabac. Cette mesure est destinée à éviter de cautionner une image bienfaitrice d'une industrie qui est à l'origine d'un désastre sanitaire mondial: annuellement, cinq millions de décès sont attribuables à la consommation de tabac, avec une augmentation prévue à 10 millions en 2020. En Suisse, la cigarette est la principale cause isolée de maladie et de mortalité, provoquant environ 9'000 décès annuels (15% de la mortalité), dont le quart avant 65 ans.

Nous serions heureux de pouvoir discuter plus en détail de ces questions. Ceci nous permettrait aussi de clarifier la situation par rapport à nos partenaires de l'Organisation mondiale de la santé et d'autres engagés dans la protection de la santé.

En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à la présente nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos meilleures salutations.

Prof. Jacques Cornuz

Prof. Pascal Bovet

Prof. Fred Paccaud



